

spoliation des œuvres religieuses : le programme du nouveau parti radical, publié par le député Cavallotti, annonce qu'il faut seulement respecter les biens des paroisses, mais qu'il faut " convertir, " autrement dit confisquer les biens appartenant encore aux menses épiscopales, aux chapitres d'églises cathédrales, et enfin aux séminaires : en tout, plus de 1000 spoliations à accomplir.

Le même député a provoqué une scène fort animée, en proposant qu'il soit interdit aux députés d'être nommés à des fonctions publiques rétribuées par l'Etat, ou dans des administrations subventionnées ou dépendant de l'Etat.

En appuyant la proposition Cavallotti, M. Nicotera s'est écrié : " Le gouvernement actuel est un gouvernement de corruption : plus de trois cents députés vivent aux frais du gouvernement. "

On a hurlé sur les bancs de la majorité ; pâle de colère, le président Biancheri a rappelé deux fois l'orateur à l'ordre ; mais le mot de M. Nicotera juge et stigmatise le régime italien.

..*

Il paraît que tout n'est pas à l'abri de la critique dans la manière d'agir de certains personnages haut placés, par exemple, le grand-maître de la Franc-Maçonnerie italienne, Adrien Lemmi, dont la probité est chargée de quelques taches : grâce à ses relations politiques avec le ministère, il est accusé, en plein Parlement, d'avoir accaparé la fourniture des tabacs américains, au détriment des deniers publics. C'est un député radical, M. Imbriani, qui a présenté l'interpellation. Un jour, il avait dit à la Chambre que le cabinet actuel était le " conclave des 33 : " M. Imbriani avait demandé une enquête ; mais la secte maçonnique a manœuvré, et le projet d'enquête a été repoussé, sur quoi M. Imbriani s'est écrié : " Le pays jugera ! "

" Le peuple a déjà jugé, ajoute un correspondant de Rome ; il comprend que la Franc-Maçonnerie domine, qu'il y a accord parfait entre elle et le Cabinet, et qu'on s'inspire mutuellement. Voilà pourquoi le Souverain Pontife n'a cessé de dire que la secte gouverne le pauvre peuple italien, et que c'est elle qui a élaboré toutes les lois édictées contre l'Eglise. "

D'après les journaux de Marseille, un certain Adrien Lemmi, qui a été condamné pour vol dans cette ville, ne serait autre que le grand chef de la maçonnerie italienne ; et Lemmi ne scuffle mot, et ne se défend nullement. " J'ai parlé, a dit M. Imbriani, des faveurs faites à la Franc-Maçonnerie et à son grand maître par notre gouvernement, faveurs qui ont été payées par des circulaires (maçonniques) contre la France. " — M. Crispi, premier ministre italien, est franc-maçon ; M. Mariotti, sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique, s'est fait récemment franc-maçon ; c'est la *Perseveranza*, journal radical et anticlérical de Milan, qui le raconte, et elle ajoute ces réflexions :

" Ce que nous trouvons mauvais dans la franc-maçonnerie, c'est qu'elle est une secte, et une secte en grande partie secrète,...